Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STHR, veuillez visiter :
bacsthr.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC STHR • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Histoire-géographie et enseignement moral et civique

Session 2026 • Code sujet : **26-BTN-STHR-EP1** • Durée : **3 h** • Coefficient : **633**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Histoire : la France face à la défaite de 1940** (4 questions) — **Page 3**
2. **Géographie : des territoires inégalement intégrés à la mondialisation** (4 questions) — **Page 5**
3. **Enseignement moral et civique : liberté d'expression et respect d'autrui** (3 questions) — **Page 7**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://bacsthr.fr/assets/annales/bac-sthr/Histoire-Géographie/2026/Bac STHR - Histoire-Géographie - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Histoire : la France face à la défaite de 1940

L'étude porte sur les discours radiodiffusés de Philippe Pétain, le 17 juin 1940, et de Charles de Gaulle, le 18 juin, au moment de l'effondrement militaire français face à l'Allemagne nazie. Les candidats doivent contextualiser, présenter, confronter et critiquer ces sources en mobilisant le dossier et leurs connaissances.

Question 1.1. Présentez le contexte historique dans lequel les deux discours sont prononcés, situez les événements dans le temps et indiquez les conséquences immédiates de la défaite française.

Le 10 mai 1940, l'Allemagne nazie lance son offensive à l'ouest. L'armée française recule rapidement et Paris est occupée le 14 juin. Le gouvernement se replie à Bordeaux tandis que l'exode entraîne des millions de civils sur les routes. Dans ce contexte d'effondrement militaire, Pétain annonce le 17 juin qu'il faut cesser le combat et demande l'armistice. De Gaulle appelle le 18 juin depuis Londres à poursuivre la lutte. L'armistice est signé le 22 juin et entre en vigueur le 25 juin : la France est vaincue, occupée en partie et soumise aux conditions allemandes.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Défaite en juin 1940, exode, demande d'armistice par Pétain, appel à poursuivre la lutte par de Gaulle, puis armistice signé le 22 juin.

Question 1.2. Présentez la nature, les auteurs, les destinataires et l'objectif de chacun des deux documents. Appuyez votre réponse sur des éléments précis des textes.

Document	Nature, auteur et lieu	Destinataires et objectif
1	Discours radiodiffusé de Philippe Pétain, 17 juin, en France	Les Français : faire accepter l'arrêt des combats et la demande d'armistice.
2	Appel radiodiffusé de Charles de Gaulle, 18 juin, depuis Londres	Les Français, notamment ceux qui peuvent poursuivre la lutte : mobiliser contre l'Allemagne et rallier la France libre.

Les deux textes sont des prises de parole publiques contemporaines de la défaite. Les formules « il faut cesser le combat » et « la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre » exposent directement leurs objectifs opposés.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Pétain s'adresse aux Français pour annoncer l'arrêt des combats ; de Gaulle les appelle depuis Londres à poursuivre la lutte et à rejoindre la France libre.

Question 1.3. Confrontez les positions exprimées par Philippe Pétain et Charles de Gaulle sur la poursuite des combats et montrez en quoi leurs propos proposent deux orientations politiques différentes.

Pétain juge nécessaire d'arrêter les combats : il affirme qu'« il faut cesser le combat » et demande l'armistice. De Gaulle défend la poursuite de la guerre : depuis Londres, il appelle à maintenir la résistance et à rejoindre la France libre. Ces positions dessinent deux orientations politiques opposées : accepter la défaite et cesser la lutte,

ou refuser la capitulation et continuer le combat contre l'Allemagne nazie aux côtés des Alliés. Elles marquent une rupture entre le gouvernement de Pétain et le mouvement de la France libre.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pétain demande l'arrêt des combats ; de Gaulle appelle à poursuivre la guerre contre l'Allemagne nazie.

Question 1.4. Rédigez une critique des sources en distinguant ce qu'elles permettent d'établir et leurs limites. Prenez en compte leur nature, leur contexte de production, leur objectif et leur portée historique. Expliquez pourquoi ces discours ne suffisent pas, à eux seuls, à rendre compte de la diversité des réactions des Français en juin 1940.

Ces discours établissent les choix publics de Pétain et de de Gaulle au moment de l'effondrement militaire et témoignent de la rupture politique qui s'amorce. Mais ce sont des prises de parole radiodiffusées visant à convaincre, non des témoignages neutres. Leur contexte diffère : Pétain parle en France le 17 juin, tandis que de Gaulle s'exprime depuis Londres le lendemain, avec une audience et des moyens limités.

- Ils renseignent sur les positions de deux dirigeants, pas sur l'ensemble de la population.
- Les Français ont des réactions diverses : exode, désir de paix, hésitations ou volonté de continuer la lutte.
- D'autres sources sont nécessaires pour étudier ces expériences et mesurer leur diversité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sources précieuses sur deux choix politiques, mais insuffisantes pour représenter à elles seules la diversité des réactions françaises en juin 1940.

2. Géographie : des territoires inégalement intégrés à la mondialisation

L'étude compare les trafics de conteneurs en 2023 de cinq grandes portes maritimes situées en Asie orientale, en Europe et en Amérique du Nord. Les candidats classent les ports, analysent leur hiérarchie et leur répartition régionale, puis expliquent leur rôle dans les flux de la mondialisation et l'intégration inégale des territoires.

Question 2.1. Classez les cinq ports du DT 2 par volume de trafic décroissant. Indiquez, en millions d'EVP, l'écart entre le port le plus actif et le port le moins actif du tableau.

Classement décroissant : Shanghai (49,0), Singapour (39,0), Ningbo-Zhoushan (35,3), Rotterdam (13,4), Los Angeles (8,6 millions d'EVP). L'écart entre les deux extrêmes est : 49,0 - 8,6 = 40,4 millions d'EVP.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Shanghai, Singapour, Ningbo-Zhoushan, Rotterdam, Los Angeles. Écart : 40,4 millions d'EVP.

Question 2.2. À partir des données, montrez que les grandes portes maritimes mondiales sont hiérarchisées et que leur répartition est inégale entre les grandes régions du monde. Appuyez-vous sur au moins deux exemples du tableau.

Les données montrent une forte hiérarchie : Shanghai atteint 49,0 millions d'EVP, contre 8,6 pour Los Angeles. La répartition des cinq ports est inégale : les trois premiers, Shanghai, Singapour (39,0) et Ningbo-Zhoushan (35,3), sont en Asie orientale. Rotterdam (13,4) représente l'Europe et Los Angeles l'Amérique du Nord. Cette sélection souligne le poids de l'Asie orientale, sans représenter à elle seule tous les ports mondiaux.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Dans cet échantillon, l'Asie orientale domine : les trois ports les plus actifs y sont situés.

Question 2.3. Dans un court paragraphe organisé, expliquez comment les grandes portes maritimes organisent les flux de la mondialisation tout en révélant une intégration inégale des territoires. Mobilisez les données du DT 2 et deux connaissances géographiques.

Les ports sont des interfaces entre les routes maritimes et les territoires terrestres : ils transbordent les conteneurs et les redistribuent vers leur arrière-pays par les réseaux ferroviaires, fluviaux et routiers. Ils soutiennent ainsi les chaînes de valeur mondiales, où production et échanges sont organisés à l'échelle internationale. Shanghai (49,0 millions d'EVP) et Singapour (39,0) illustrent le poids de l'Asie orientale. Les volumes plus faibles de Rotterdam (13,4) et Los Angeles (8,6) révèlent une intégration inégale des territoires aux flux mondiaux.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les ports organisent les échanges entre routes maritimes et arrière-pays, mais leurs trafics révèlent une intégration territoriale inégale.

Question 2.4. **Complétez le DR 1 en indiquant, pour chaque port, son rang dans le tableau et sa région du monde. Utilisez les catégories Asie orientale, Europe et Amérique du Nord, avec le rang 1 pour le trafic le plus élevé et le rang 5 pour le moins élevé.**

Le rang suit l'ordre décroissant des trafics du DT 2 ; les régions reprennent les catégories indiquées dans le document.

Port	Rang	Région du monde
Shanghai	1	Asie orientale
Singapour	2	Asie orientale
Ningbo-Zhoushan	3	Asie orientale
Rotterdam	4	Europe
Los Angeles	5	Amérique du Nord

DR 1 complété : rangs et régions des ports

Port	Rang	Région du monde
Shanghai	1	Asie orientale
Singapour	2	Asie orientale
Ningbo-Zhoushan	3	Asie orientale
Rotterdam	4	Europe
Los Angeles	5	Amérique du Nord

✓ RÉPONSE À RETENIR

DR 1 complété : rangs 1 à 5 et régions indiquées pour chacun des ports.

3. Enseignement moral et civique : liberté d’expression et respect d’autrui

Une élève découvre sur le réseau numérique de sa classe une publication insultante et discriminatoire visant un camarade en raison de son origine, que plusieurs élèves ont partagée. À partir des repères juridiques du DT 3, elle doit identifier les droits concernés et proposer des démarches responsables qui protègent la personne sans amplifier la diffusion du contenu.

Question 3.1. Identifiez deux principes ou droits concernés par la situation en vous appuyant sur le DT 3.

L’égalité devant la loi est concernée : l’article 1 de la Constitution la garantit sans distinction d’origine. La **liberté d’expression** est également en jeu, mais elle s’exerce dans le cadre de la loi. L’article 33 de la loi du 29 juillet 1881 prévoit des sanctions pour l’injure publique visant notamment une personne en raison de son origine.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Égalité sans distinction d’origine et liberté d’expression encadrée par la loi.

Question 3.2. Proposez deux démarches concrètes, responsables et compatibles avec les principes républicains que l’élève peut entreprendre. Justifiez chacune en distinguant la protection de la personne visée et le rôle du témoin.

1. **Protéger le camarade :** lui apporter un soutien discret et l’aider à signaler la publication à la plateforme ou à l’établissement. Conserver une preuve sans repartager le contenu peut faciliter le signalement.
2. **Agir comme témoin :** alerter un adulte de confiance, comme un professeur ou un responsable de vie scolaire, afin qu’il accompagne la personne visée et intervienne. Ne pas répondre par une autre insulte évite d’amplifier le préjudice.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Soutenir le camarade, signaler la publication sans la repartager et alerter un adulte de l’établissement.

Question 3.3. Expliquez pourquoi la liberté d’expression ne justifie pas la publication d’une insulte discriminatoire. Appuyez votre réponse sur le DT 3.

La liberté d’expression s’exerce dans le cadre de la loi et ne donne pas le droit de porter atteinte à l’égalité ou à la dignité d’autrui. L’article 33 de la loi du 29 juillet 1881 prévoit des sanctions lorsque l’injure publique vise notamment l’origine d’une personne. Le partage du message peut en outre accroître sa diffusion et prolonger le préjudice subi par le camarade.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La liberté d’expression n’autorise pas l’injure discriminatoire, qui peut être sanctionnée et porter atteinte à l’égalité et à la dignité d’autrui.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation de contrôle continu en histoire-géographie et enseignement moral et civique concerne le baccalauréat technologique STHR, session 2026, sujet 26-BTN-STHR-EP1, d'une durée de 3 h et portant le coefficient imprimé 633. Elle étudie la défaite française de 1940, les ports mondiaux et la liberté d'expression face aux injures discriminatoires, en évaluant l'analyse documentaire, l'argumentation et le raisonnement civique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- En juin 1940, Pétain appelle à cesser le combat, tandis que de Gaulle appelle à poursuivre la lutte.
- L'EVP, ou équivalent vingt pieds, est une unité de mesure de la capacité des conteneurs.
- Le trafic de conteneurs compare les volumes portuaires, mais ne mesure pas à lui seul tous les flux ni l'influence des territoires.
- La liberté d'expression s'exerce dans le cadre de la loi et ne légitime pas l'injure publique discriminatoire.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour critiquer une source historique, distinguez ce qu'elle établit de ses limites et prenez en compte son auteur, son contexte et son objectif.
- Classez les ports à partir des valeurs du tableau et calculez l'écart avec la même unité, en millions d'EVP.
- Appuyez l'analyse des inégalités sur des valeurs précises et reliez-les aux régions du monde concernées.
- Dans la situation civique, proposez des démarches qui protègent la personne et évitent d'amplifier la diffusion.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer l'écart de trafic entre les deux ports extrêmes ?

Repérez la valeur la plus élevée et la valeur la plus faible dans le tableau, puis soustrayez la plus faible de la plus élevée. Exprimez le résultat en millions d'EVP et tenez compte des valeurs arrondies au dixième.

Q : Comment construire une critique historique des deux discours ?

Présentez leur nature, leurs auteurs, leurs dates et leurs objectifs, puis expliquez ce qu'ils révèlent des choix de leurs auteurs. Examinez aussi leurs limites : ces discours publics ne représentent pas toutes les réactions des Français.

Q : Le DR 1 doit-il être rendu avec la copie ?

Oui. Le DR 1 doit être complété pour la question 2.4 et rendu obligatoirement avec la copie. L'épreuve dure trois heures et comprend trois parties notées sur 9, 7 et 4 points.

Q : Quels repères juridiques mobiliser pour analyser la publication discriminatoire ?

Le DT 3 rappelle l'égalité sans distinction d'origine, prévue par l'article 1 de la Constitution, et les sanctions de l'injure publique discriminatoire prévues par l'article 33 de la loi du 29 juillet 1881. La liberté d'expression est encadrée par la loi.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacsthr.fr/assets/annales/bac-sthr/Histoire-Géographie/2026/Bac STHR - Histoire-Géographie - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Bac STHR : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.